

samedi 5 novembre 1905

Cassée
&
CONCERT
A LA
SAISON DE VILLE
VUIPPENS
ULDRY

MES CAFÉS
jours fraîchement grillés
chaque semaine. [160]
à la livre depuis 0,80 cent.
MAGASIN
Louis Treyvaud
Grand'Rue 38, BULLE.

avez-vous déjà acheté
des
chaussures
de la maison d'envoi
me Gräb ZÜRICH
Trilligasse, 4.
venillez demander son grand
illustré gratis et franco de
100 gravures.
contre remboursement :
p. filles et garçons, très forts,
à fr. 3.50. N° 30 35, à fr. 4.50.
en canevass p. dames à fr. 1.90.
à lacer p. dames, très fortes, &
à lacer p. hommes très fortes,
à lacer p. hommes, avec bouts, à fr.
à lacer p. ouvriers, forts, à fr. 6.40.
de ce qui ne convient pas.
de la marchandise garantie
(H3865Z)[741]
prix rigoureusement réel.
Fondée en 1880.

rc de Lavaux
80, 1.—, 1.20 et 1.50
le litre.
RHUM
1.50, 2.— et 3.50
le litre.
COGNAC
50, 2.—, 2.70 et 4.—
le litre.
commande,
Francisco RIBES,
à BULLE.

A louer :
maisons tranquilles, un beau lo-
gion exposé au soleil, de 4 cham-
bres et dépendances, entre Bulle et
Fribourg, au bureau du journal. [1088]

ne repasseuse
à des journées. — Travail
régulier, au bureau du journal. [1096]

A louer :
une boulangerie, vente as-
sés, au bureau du journal. [1000]

emande à louer
un joli appartement de
cinq pièces et dépendances, pour le
1^{er} février.
Les offres au bureau du journal.

s de fourrages.
Les faillites de la Gruyère vendra
publiquement, **lundi 6 novembre**
de 2 heures du jour, à la salle du
Château de Bulle, environ 11000
mètres et regain, à consommer sur
place.
(H364B)[1098]

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁷ 10³⁰ 2²⁸ 5¹⁰ 8⁵² — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1³⁰ 4²⁵ 8²⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 7 novembre 1905.

La nouvelle Norvège.

On s'étonne assez volontiers, dans nos petites républiques suisses, que la Norvège préfère la forme monarchique à la forme républicaine; la Norvège est un pays instruit, éclairé; des esprits avisés dirigent ses destinées; pourquoi ces bons démocrates, ces esprits véritablement épris de liberté, s'obstinent-ils au maintien de la Constitution monarchique du pays? C'est ce qu'un Norvégien, bon patriote et à l'esprit hautement démocratique, M. Arne Hammer, s'efforce de déterminer dans une étude dont les considérants valent la peine d'être examinés.

En Norvège, comme l'a dit M. Bjoernstjerne Bjoernson, le roi n'est guère autre chose qu'un président à vie, mais un président dont le pouvoir, selon la Constitution, est bien moindre que celui, par exemple, du chef d'Etat de la France. Sa seule prérogative est le veto suspensif, institution quelquefois utile dans un pays sans Sénat, et partant sans contrôle par deux assemblées des votes de surprises. Mais, même ce veto est provisoire, et au bout de trois sessions parlementaires, le roi est impuissant à arrêter la votation populaire.

Les Norvégiens savent cela très bien; ils ont pratiqué leur Constitution depuis 1814, et ils n'ont pas que, pendant ce temps, le roi n'a jamais pu empêcher les réformes, et que tour à tour ont passé, avec ou sans l'approbation royale, l'abolition de la noblesse, l'introduction des sessions parlementaires annuelles, de la responsabilité ministérielle, du jury, de l'impôt sur le revenu,

du suffrage universel et de toute la série de transformations plus ou moins radicales par lesquelles la démocratie norvégienne s'est manifestée pendant trois générations.

Le mouvement républicain, en Norvège, est, au moins pour le moment, plutôt universitaire que démocratique; nombre de « monarchistes » actuels auraient, dit M. Hammer, été les premiers à l'approuver s'ils avaient cru qu'il aurait des chances d'aboutir vite, sans compromettre la sécurité internationale du pays. Mais le peuple, toujours lent, est pris à l'improviste; il n'a pas d'opinion sur cette question, à laquelle il ne pensait même pas il y a cinq mois. Aussi la majorité du Storting estime-t-elle que ce serait le tromper que d'essayer de profiter de la victoire nationale pour changer la Constitution existante.

Qui parle de monarchie, en Norvège, sait à quoi s'en tenir. C'est la monarchie limitée, constitutionnelle, où le rôle du roi est surtout de « représenter » le peuple, tandis que c'est le ministère, contrôlé par le Parlement qui gouverne. Mais qui y dit républicain n'indique, par ce mot, rien de bien précis.

Le pays ne sent pas le besoin d'une république; la forme actuelle du gouvernement lui suffit; une constitution républicaine, s'adaptant bien au pays, ne s'investe pas en un clin d'œil; si elle n'est pas le résultat d'expériences recueillies pendant des années de propagande et de controverses, elle risque de créer des luttes imprévues, qu'il faut, autant que possible, épargner au pays. « On a beau être républicain, écrit M. Hammer, encore faut-il que la république que l'on désire soit une bonne république. » Et changer un régime éprouvé, qui n'a, en somme, de monarchique que le nom, pour

un régime qui se plierait peut-être mal aux mœurs politiques du pays et qui donnerait lieu à des convulsions, ce serait peut-être un mauvais service à rendre à l'idéal républicain.

La raison prédominante qui décide les Norvégiens à garder la monarchie doit cependant être cherchée dans les relations extérieures.

La Norvège a besoin, pour ses débuts comme puissance indépendante, de toute la sympathie effective, de tous les concours bienveillants qu'elle peut obtenir. Elle aura des traités à conclure, des conventions à négocier avec toutes ses voisines. Or, il semble bien que celles-ci n'ont pas été sans lui faire savoir officieusement ou officiellement qu'elles verraient d'un mauvais œil l'établissement, au milieu de toutes les monarchies du nord de l'Europe, d'une république. Cela, on peut le déplorer, mais on ne peut pas ne pas en tenir compte. La Norvège doit garder et gardera dans ses relations extérieures la plus stricte neutralité; mais il importe qu'elle ne se sente pas isolée. L'inquiétude qui en résulterait pourrait avoir, même au point de vue de la politique intérieure, les résultats les plus fâcheux. Le traité d'arbitrage qu'elle vient de conclure avec la Suède, n'est valable, d'autre part, que pendant dix ans. Sans croire au seul instant que son ancienne associée nourrirait le noir dessein de l'attaquer au bout de ce laps de temps, il faut cependant compter avec la rancune que peut éprouver certain parti nationaliste en Suède, et il est bon de déjouer d'avance toute tentation. Or, pour l'établissement de bons rapports entre la Norvège et la Suède, comme en général entre les trois pays scandinaves, il semble certain que l'avènement au trône d'un prince danois, apparenté avec la mai-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 174

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Son nom circula dans la foule :

— Antonio le surveillant ! Antonio !
Et Bartoli, qui comprenait, pâlit à son tour.
La voix de l'ouvrière inconnue reprenait :
— Qu'il enlève son foulard !

D'un geste lent, Antonio obéit. Le foulard fut arraché, découvrant la blessure saignante, large et profonde, des dents de Persillard.

— C'est lui ! c'est lui !

Le mot éclata comme un hurlement dans la foule.

Puis tout se tut aussitôt.

On attendait de ce misérable une justification, peut-être...

Il parla, en effet :

— C'est moi, je ne nie rien. Depuis longtemps je préparais en secret mon œuvre... Et voulez-vous savoir pourquoi ? Parce que je voulais me venger !!

— Te venger ! Misérable ! Et de qui donc ? Nous avons supporté de toi tes colères et tes injustices, par affection pour M. Bartoli dont tu étais le protégé, et toujours sans

nous plaindre... Nous te hâissons tous, tant que nous sommes, pour tes insolences et tes sévérités... et tu n'en as jamais rien su... Te venger de qui ?

Antonio étendit le bras vers Bartoli anxieux et qui, pareil à un coupable, baissait la tête devant le jeune homme.

— De celui-là !

— M. Bartoli !

— Mon père ! dit Philippe avec surprise.

Et il se rapprocha du pauvre homme, pendant que Diane allait auprès de sa sœur.

Antonio, d'une voix forte, reprenait :

— De M. Bartoli que j'accuse d'avoir, il y a vingt ans, assassiné mon père Georges d'Héribaud, dans un guet-apens près de Mende; et d'avoir fait mourir ma mère de douleur, quelques jours après le meurtre de mon père !

— Père, père, il a menti, n'est-ce pas ? Cet homme est un fou ? La folie seule peut excuser pareille accusation. Mais M. Bartoli se tut. Une sourde rumeur parcourut la foule.

Et Antonio, triomphant :

La cour d'assises acquitta Bartoli sous le nom de Bernard ! Mais, malgré cet acquittement, Bernard s'est avoué coupable !... Si je mens, qu'il me jette à la face la preuve de mon mensonge ! ! ! J'attends !

Et Philippe et Claire, affolés à ses pieds :

— Père ! père ! il faut répondre ! il faut répondre ! Dites-nous, dites à tous qu'Antonio a menti !

Bartoli secoua la tête.

— Antonio a dit la vérité !...

— Grand Dieu !

Et Claire, à demi morte, tombe dans les bras de Philippe. Mais alors, du milieu des groupes d'ouvriers, atterrés par cette révélation, chuchotants, effarés, une voix forte s'éleva, domine les murmures, éolante comme un coup de clairon :

— Antonio a menti !

— Tous se retournent. Bartoli tressaille. Claire relève la tête et Philippe reprend un peu d'espérance.

Diane, silencieusement, s'est glissée auprès d'Antonio. Un vieillard s'avance alors, et quand il se trouve sous la lumière des lampes, Bartoli laisse échapper une exclamation de surprise, d'espoir suprême aussi :

— Monsieur de Montaignon !

Monsieur de Montaignon répète en montrant Antonio :
— Il a menti ! !

Antonio s'élançait vers le magistrat :

— L'homme qui a tué mon père, vous prétendez que ce n'est pas M. Bartoli ?

— Je l'affirme.

— Bartoli a avoué son crime.

— Bartoli a sacrifié son honneur et sa vie pour épargner la vie et l'honneur du meurtrier de votre père...

— Et ce meurtrier ?

— La mort fut accidentelle... sachez-le... mais celle qui la donna... ce fut votre mère !

— Ma mère !

Et Antonio, les poings crispés, les yeux sanglants :

son de Suède, soit d'un effet heureux. Enfin, en acceptant le seul candidat dont il est question aujourd'hui, et qui est appuyé par les puissances libérales, la Norvège évite la possibilité même d'intrigues ultérieures de la part de puissances peut-être moins bien inspirées envers elle et qui pourraient essayer de peser sur sa volonté au cas où l'expérience républicaine serait d'une réalisation difficile.

Telles sont, brièvement résumées, les principales raisons indiquées par M. Hammer, et qui ont poussé les Norvégiens à garder leur forme gouvernementale actuelle. Elles sont avant tout d'ordre pratique et réaliste. L'œuvre du 7 juin, proclamant la fin de l'union avec la Suède et l'indépendance complète du pays, a abouti. C'est là le grand pas en avant qu'a fait la Norvège cette année. Elle estime que c'est déjà bien et qu'il ne fallait pas en demander davantage... pour le moment.

On peut lui souhaiter qu'elle aille quelque jour plus en avant, et que le jour de son émancipation complète n'est pas trop éloigné.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Commissions parlementaires. — La Commission du Conseil des Etats pour la liquidation du fonds des chemins de fer a décidé dans ses séances du 3 et du 4 courant de proposer au Conseil des Etats d'adhérer au projet du Conseil fédéral. Sur le déficit la Confédération prendrait à sa charge quatre millions et les C. F. F. deux millions en chiffres ronds, ainsi que les actif et passif du fonds.

Chèques et virements. — Le Conseil fédéral a adopté dans sa séance de vendredi une ordonnance d'exécution pour la loi portant création d'un service de chèques et virements par l'entremise de la poste.

Comme on le sait, cette loi doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1906.

Un nouvel article constitutionnel. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'introduire dans la Constitution fédérale un nouvel article 34^{ter} autorisant la Confédération à statuer les prescriptions uniformes dans le domaine de la législation industrielle.

La proposition du Conseil fédéral, qui entraîne une révision constitutionnelle, sera soumise au vote du peuple et des cantons.

Berne. — Le projet de budget de la commune de Berne élaboré par la municipalité prévoit pour 1906 une somme de 4,159,407 fr. de dépenses et un déficit de 220,169 fr. auquel viendra éventuellement s'ajouter le déficit de l'année cou-

— Et qui me prouve que vous ne mentez pas, à votre tour ?

— La preuve est au dossier... je vous en ferai donner communication... plus tard... pendant que se fera l'enquête sur votre crime d'aujourd'hui... Au nom de la loi, je vous arrête !...

Bartoli s'avance :

— Ce qu'a fait Antonio est abominable... Le crime qu'il a commis est grand... mais il n'y a pas eu mort d'homme... Le désastre est irréparable, mais n'atteint que ma fortune... Je demande que tous ceux qui sont ici pardonnent comme moi...

Un grand tumulte s'élève :

— A mort ! à mort !

Diane s'approche de son frère, plus près encore.

Antonio, debout, la tête haute, écoute, impassible.

— Tu te repens ? dit-elle à voix basse.

— Oui... mais je n'ai pas peur...

— Tu es perdu... tu l'entends !... M. Bartoli et M. de Montaignon pourraient te pardonner, mais ils ne te protégeront pas contre la fureur légitime des ouvriers...

— Ils peuvent me tuer. Je ne tremblerai pas.

Diane, alors, lui glisse un couteau dans la main :

— Prends cette arme... et va-t-en !

Antonio s'en empare ; il regarde sa sœur.

Il a compris.

Il fait un pas vers Bartoli.

Il dit ce seul mot :

rante estimé à 232,387 fr. Le poste principal des recettes est formé par les impositions communales avec 1,959,000 fr.

— Assassinat. — On a découvert au bord de la Soza, non loin de la maison d'école de Sonceboz, le cadavre d'une femme de 35 ans, assez bien mise, et dont différents effets d'habillement gisaient épars sur le sol.

L'autopsie a révélé que la malheureuse avait reçu quatre coups de couteau dont un a atteint le cœur. Un enquête se poursuit pour établir l'identité de la victime et retrouver l'assassin.

Le gendarme O. Meyer a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 24 ans qui a été vu en compagnie de la victime dans la soirée du jour où le drame a dû se dérouler. Un deuxième individu, qui se trouvait également le même jour avec la victime, est activement recherché.

Tessin. — Une femme, qui s'était rendue dans la montagne pour rechercher des chèvres égarées, est tombée au bas d'une paroi de rochers où elle est restée inanimée, avec de graves contusions. Son mari ne la voyant pas revenir, se mit à son tour en campagne et fit une horrible chute d'une hauteur de cinquante mètres. Le malheureux fut tué sur le coup. Les deux corps ont été trouvés peu après et ramenés au village.

— Coupé en morceaux. — Dans le petit village de Griande, sur le lac de Côme, à la frontière tessinoise, un sexagénaire, Giovanni Prina, disparaissait à la fin août sans qu'on le revît jamais. Toutes les recherches furent vaines. Sa famille répandit le bruit qu'il devait s'être égaré dans les montagnes. Il y a peu de jours, Carlo Prina, l'un des fils du disparu, accostait un pêcheur de Menaggio, et le pria, au cas où un sac se trouverait une fois ou l'autre dans ses filets, de le rejeter à l'eau. Cette singulière demande fit supposer que les soupçons qui pesaient sur la famille du disparu étaient peut-être fondés. Il avisa les autorités. La femme Prina et ses quatre fils furent arrêtés. L'un d'eux vient en effet d'avouer l'horrible vérité. Le père avait été frappé avec des bâtons, jusqu'à ce qu'il fut mort et le cadavre coupé en morceaux et mis dans un sac jeté au fond du lac. Les habitants de Griande ont été si indignés de cette monstrueuse tragédie qu'on n'a pu éviter qu'avec peine une scène de lynchage.

Grisons. — **Incendie.** — Dimanche soir, le fôhn soufflant avec violence, un incendie a détruit 11 maisons et étables à Rotenbrunnen (district de Heinzenberg). La commune compte au total 17 maisons.

Argovie. — L'assemblée générale des actionnaires de la fabrique de sucre d'Aarberg a eu lieu

— Pardon !

Il se frappe en plein cœur et tombe mort.

XVI

Le soleil luit.

L'apaisement se fit peu à peu dans ces cœurs saignants. Six mois après la mort d'Antonio, Claire et Philippe étaient mariés à l'église de Prades.

Bartoli, heureux maintenant de ce bonheur qui était son œuvre, et qui pourtant l'avait tant fait souffrir, ne se souvenait plus des rêves d'autrefois.

Claire serait sa fille au lieu d'être sa femme.

Certes, le soir sinistre de la catastrophe, lorsqu'il avait reçu la révélation de l'amour des jeunes gens, la torture de son pauvre cœur surpris avait été horrible.

Il avait voulu s'envelopper sous les décombres de la mine, pour écraser son cœur, pour échapper à cette torture.

La résignation était venue.

Puis, la joie du bonheur qu'il faisait.

Et le jour du mariage, ce fut vraiment sans arrière-pensées qu'il put dire à la jeune fille qui allait être la femme de son fils :

— Je suis complètement heureux !

Le lendemain, il y eut pourtant une ombre à cette félicité.

Diane lui dit :

— Je veux entrer au convent.

Sa résolution fut inébranlable. Elle résista doucement à toutes les supplications.

Il fallut céder.

lundi dernier. L'assemblée a approuvé la gestion et les comptes du dernier exercice, qui comprend la période allant du 1^{er} juillet 1904 au 30 juin 1905. Les comptes bouclent, avec 719,000 fr. aux recettes et 703,300 fr. aux dépenses, par un bénéfice de 15,700 fr.

Une nouvelle assemblée des actionnaires aura lieu prochainement pour examiner diverses questions concernant le ménage intérieur de l'entreprise.

Neuchâtel. — Un incendie a détruit samedi après midi, au Petit-Savagnier, dans le val de Ruz, trois maisons assurées au total pour 16,100 fr. Une partie du mobilier et sept porcs sont restés dans les flammes. On a arrêté un ouvrier agricole.

ÉTRANGER

Russie. — **Les foules incendiées.** — Vendredi, à Tomsk, un épouvantable drame s'est déroulé, causé par la rencontre d'un cortège de manifestants promenant le portrait de l'empereur avec 4000 personnes réunies en meeting à la salle du théâtre et qui sortirent en tirant des coups de revolver. Pendant la bagarre, 600 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, s'étant réfugiées dans une immense maison, y furent assiégées par les manifestants et répondirent par des coups de feu à la sommation qui leur était faite de sortir. Les assiégeants répandant du pétrole, mirent le feu à la maison pour forcer les malheureux à se rendre.

L'incendie gagna bientôt le théâtre voisin et, tandis que les deux édifices flambaient, la troupe et la population contemplaient impassibles l'ascension des assiégés qui montaient d'étages en étages au fur et à mesure que montaient les flammes et qui, parvenus au toit, tiraient encore sur la foule, vendant ainsi chèrement leur vie. Beaucoup sautèrent des fenêtres, d'autres descendirent par les gouttières. Leurs adversaires ne les laissèrent pas échapper, ils s'en emparèrent et les massacrèrent, empêchant même les policiers d'éteindre l'incendie. Il y eut des centaines de victimes. Un grand nombre périrent dans les flammes où les assaillants les repoussaient impitoyablement. Ces derniers ne quittèrent la place qu'après l'effondrement des plafonds et des toits.

— La révolte des gendarmes. — On a télégraphié samedi matin à Tornéa, de la station de Sime, située à 6 kil. de là, que quelques gendarmes chassés de la ville ont essayé d'enlever les rails au sud de Simo. De Tornéa est parti un train avec 50 hommes armés pour Simo.

D'Uleaborg, un train est également parti avec

Persillard et Jactain, quelques jours après la mort d'Antonio, étaient venus trouver Bartoli.

Ils lui avaient raconté les angoisses passées, leurs misères morales, depuis que la générosité de Bartoli les avait rendus riches. Et ils lui avaient restitué leur fortune.

Bartoli ne voulait pas la recevoir.

Ils insistèrent énergiquement :

— Ça nous gêne, pour de vrai, ça nous gêne ! dit Jactain.

— Et puis, nous avons compté que lorsque vous seriez sûrs que nous sommes honnêtes, vous voudriez peut-être nous trouver une petite occupation auprès de vous.

— Une petite occupation pas bien lourde, objecta Jactain.

Bartoli souriait :

— Vous êtes de braves gens, dit-il. L'emploi de jardinier est vacant au château... pour l'un de vous deux...

— A toi, Persillard... le jardinage, c'est trop dur pour moi, dit Jactain.

— Vous vous partagerez la besogne... fit Bartoli, souriant toujours, très amusé.

Ça me va, fit Jactain... Persillard fera tout.

Et se tournant vers son camarade :

— J'étais bien sûr qu'on s'arrangerait... Et la preuve... Quel jour sommes-nous ?

— Lundi.

— Je ne me fais jamais de mauvais sang le lundi...

FIN

un détachement gendarmes.

— Les m...

Bucarest à l'

« Des nou...

sacre des jui...

Les révolu...

lerie et cano...

joifs.

Une parti...

pes sont imp...

Des scènes...

se produisent...

— L'Ech...

d'Odessa di...

recommencé...

On compt...

500 victime...

Les autor...

Japon.

Times, la c...

nous de gro...

est presque...

Le minis...

pour l'imp...

mais. Il imp...

moyen il ob...

L'armée...

à la Chine...

rerait réorg...

Un journ...

experts de l...

rénavant les...

mille tonne...

à l'heure.

L'armem...

nous de dou...

vront jauge...

tesse de vir...

G

A la m...

déjà de la...

a reçu leu...

tendre n'ét...

cices du sk...

On anno...

des Diabler...

bloux (121...

en notre vi...

nents et d'o...

traineaus...

hache - pa...

Grand, m...

Achats...

très avan...

A

environs 10...

regain à c...

Emplacem...

Chez M. A...

nous-en-c...

Pr

La Con...

de 20 à 22...

thèques au...

Pour rense...

de Ville.

A

dans un vill...

bo

Ciutat de...

S'adresser...

A

un appar...

cave et gal...

S'adresser...

On de

à Butte, c...

4 chambres,

courant de f...

Adresser...

Assemblée a approuvé la gestion de l'exercice, qui comprend du 1^{er} juillet 1904 au 30 juin 1905, avec 719,000 fr. aux dépenses, par un béné-

Assemblée des actionnaires aura pour objet d'examiner diverses questions relatives au régime intérieur de l'entre-

Un incendie a détruit samedi à Savagnier, dans le val de Ruz, pour un total de 16,100 fr. et sept porcs sont restés à l'arrêté d'un ouvrier agricole.

DANGER

Incendies. — Vendredi, un drame s'est déroulé, au cours d'un cortège de manifestation en meeting à la salle du théâtre, 600 personnes, parmi lesquelles des enfants, s'étant réunis devant la maison, y furent assés et répondirent par des coups de feu qui leur était faite pendant que des agents répandaient du pétrole, pour forcer les maiheu-

bientôt le théâtre voisin et, les édifices flambaient, la troupe employait des échelles pour monter sur les toits, tiraient encore sur les chèrement leur vie. Plusieurs personnes descendirent et leurs adversaires ne les laissèrent s'en emparer et les massacrer. Des centaines de victimes périrent dans les flammes où elles se consumaient impitoyablement. Elles furent la proie de l'effroi et des toits.

Gendarmes. — On a télégraphié, de la station de Sime, que quelques gendarmes ont essayé d'enlever les rails au moment où un train avec des gendarmes est également parti avec

quelques jours après la mort de Bartoli.

les angoisses passées, leurs misères, la générosité de Bartoli les lui avaient restitué leur force de recevoir.

compté que lorsque vous seriez malades, vous voudriez peut-être occuper auprès de vous.

gens, dit-il. L'emploi de jardinier pour l'un de vous deux... le jardinage, c'est trop dur pour

la besogne... fit Bartoli, sou-

Persillard fera tout. Un camarade : on s'arrangerait... Et la preuve...

de mauvais sang le lundi... FIN

un détachement d'hommes armés pour arrêter les gendarmes.

— **Les massacres des juifs.** — On mande de Bucarest à l'Observer :

« Des nouvelles de Kitchinew disent que le massacre des juifs continue.

Les révolutionnaires se sont emparés de l'artillerie et canonnent les magasins et domiciles des juifs.

Une partie de la ville est en flammes. Les troupes sont impuissantes.

Des scènes de massacre et de pillage analogues se produisent dans toute la Bessarabie. »

— **L'Echo de Paris** reproduit une dépêche d'Odessa disant que des combats désespérés ont recommencé samedi dans les rues.

On compte jusqu'à présent pour cette journée 500 victimes.

Les autorités militaires paraissent impuissantes.

Japon. — Suivant des dépêches de Tokio au Times, la construction d'un nouvel arsenal de canons de gros calibre, dans les environs de Tokio, est presque achevée.

Le ministre de la guerre a élaboré un projet pour l'amélioration de la race des chevaux japonais. Il importe des étalons d'Europe, et par ce moyen il obtient un demi-million de bons chevaux.

L'armée se met également en mesure de fournir à la Chine ce qu'il lui faudrait au cas où elle désirerait réorganiser son armée.

Un journal important de Tokio déclare que les experts de la marine japonaise ont décidé que dorénavant les cuirassés devront jauger vingt-deux mille tonnes et donner une vitesse de vingt nœuds à l'heure.

L'armement devra se composer de quatorze canons de douze pouces ; les croiseurs-cuirassés devront jauger quinze mille tonnes et donner une vitesse de vingt-cinq nœuds.

GRUYÈRE

A la montagne. — Les skieurs profitent déjà de la neige pour leurs ébats. Le Moléson a reçu leur visite dimanche ; mais la neige trop tendre n'était, paraît-il, pas très propice aux exercices du ski.

On annonce que dimanche prochain, la section des Diablerets du C. A. S. fera l'ascension du Gibloux (1212 mètres). M. Charles Morel, libraire, en notre ville, est désigné comme chef de course.

Nos forêts. — L'exploitation des forêts, le commerce des bois prend toujours plus d'importance dans le canton, si l'on en juge par le nombre de mises qui se tiennent actuellement. En effet, on peut compter dans la Feuille officielle 38 mises annoncées pour la première quinzaine de novembre.

Nos forêts constituent donc bien une source précieuse de richesses, à laquelle il faut vouer beaucoup de soins, si on veut qu'elle dure longtemps.

L'Ecole ménagère. — Les cours pour les élèves de notre cercle de Justice de paix ont commencé ces jours derniers. On a transformé à cet effet le rez-de-chaussée de l'hôpital de Bulle en faisant divers locaux dans lesquels se donnent les cours. Les élèves, assez nombreuses, forment des classes ayant chacune un jour par semaine de cours obligatoires.

Assainissement de terrains. — D'importants travaux sont entrepris par l'Etat et les communes de Neirivue et d'Albeuve pour la correction de la Marivue, ce torrent qui venant des environs du Moléson, descend les gorges de Lévi et mêle ses eaux impétueuses à celles de la Sarine, sous le Bath, près Leesoc. A son embouchure, de grands terrains sont couverts de sable et de gravier. Les travaux entrepris mettront en valeur ces terrains, ce qui est une excellente affaire. Les devis se montent à 36,000 fr., sur lesquels la Confédération donnera 22,800 fr., plus le 50 % des dépenses d'expropriations diverses.

Récital. — M. Georges Loiseau, auteur dramatique et journaliste parisien, donnera samedi 11 novembre prochain, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, un récital littéraire composé de pièces comiques et dramatiques extraites des plus belles œuvres contemporaines. Rarement le public de Bulle aura une occasion meilleure d'entendre lire et dire comme à la Comédie française de Paris, car notre confrère est un lecteur à haute voix compréhensif et averti, qui interprète remarquablement les poètes, ses émules. Séance que nous recommandons parce qu'elle sera très amusante pour tous et profitable aussi à tous les élèves de nos écoles qui y assisteront.

Chasse. — La loi du 23 mai 1900 sur la chasse dans le canton de Fribourg dispose en son article 6 que : « Le Conseil d'Etat ordonne les mesures nécessaires pour la destruction des ani-

maux nuisibles ainsi que pour le repeuplement du gibier et l'introduction de nouvelles espèces. »

En application de cette disposition, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a pris un arrêté, le 18 août 1905, stipulant, entre autres, à son article 8, ceci : « En prenant le permis de chasse, tout chasseur doit verser une cotisation spéciale de dix francs, destinée exclusivement au repeuplement du gibier. »

Vingt-six chasseurs de la Gruyère, représentés par M. Pasquier, à Bulle, ont recouru au Tribunal fédéral contre l'article 8 de l'arrêté du 18 août 1905, dont ils demandent l'annulation comme inconstitutionnel, en ce sens qu'il violerait, d'après eux, le principe de la séparation des pouvoirs, le pouvoir législatif ayant seul la compétence de légiférer en la matière.

Un envoi mystérieux. — Nous recevions vendredi dernier par la poste un pli contenant la copie d'une transaction intervenue entre MM. Muller, éditeur du Messenger, et Mérimat, anciennement rédacteur du dit journal, au sujet d'un différend de nature plutôt aiguë. La pièce n'étant pas sur papier timbré, l'envoi non signé et sans caractère officiel, nous nous sommes aussitôt rendus au greffe du Tribunal en demandant si cette copie était destinée à être publiée, dans notre journal, selon peut-être engagement d'une des parties. Il paraît que non.

Est-ce une mystification ? A-t-on voulu abuser de notre naïveté.

La seule indication que nous ayons étant le timbre postal de La Tour-de-Trême que porte l'enveloppe, nous en sommes donc réduits à des suppositions et regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs cette amusante communication, à moins que l'expéditeur veuille bien se faire connaître et nous fournir l'autorisation de la reproduire.

Cloches de Bulle. — Vendredi prochain 10 novembre, dès 9 1/2 heures, une Commission d'expertise procédera à la reconnaissance des travaux d'harmonisation de la nouvelle sonnerie de Bulle. A cette occasion, il sera fait des essais sur les divers accords que l'on peut en obtenir et déterminer ainsi les sonneries pour les différentes cérémonies du culte. (Communiqué.)

Plus d'engelures !

Si vous nevez pas les premières démangeaisons du **Uniment Golliez**, pour engelures non ouvertes. Le flacon, 50 cent. **Dépôt général** : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

A vendre
voitures, chars, traîneaux, etc., en tous genres, et un hache-paille, chez M. François Grand, maréchal, Grand rue, Bulle. Achats et échanges à des prix très avantageux. [1118]

A vendre :
environ 10 à 11,000 pieds de bon foin et regain à consommer sur place. Emplacement pour 20 pièces de bétail. Chez M. A. MACHÉRET, à Vuisterneus-en-Ogoz. [1117]

Prêts d'argent.
La Commune de Bulle dispose de 20 à 25,000 fr. à prêter sur hypothèques au taux de 4 1/2 %. Pour renseignements, s'adresser au Bureau de Ville. [1123]

A vendre :
dans un village voisin de Bulle, bonne auberge. Clientèle assurée. S'adresser au bureau du journal. [1119]

A louer :
un appartement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser au bureau du journal. [1115]

On demande à louer
à Bulle, un joli appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, pour le courant de février. S'adresser les offres au bureau du journal.

Bonnes vendeuses
de bonne réputation, sont demandées de suite par le grand magasin de Lucien Schwob, à Bulle. — S'adresser par écrit à l'agence de publicité H. et B. à Bulle. (H878B)[1124]

Grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.
Samedi 11 novembre 1905, à 8 h. soir
Grande Soirée comique dramatique et littéraire
GEORGES LOISEAU
prof. à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Paris (Section d'art) auteur dramatique.
LECTURES
de Poésies, Poèmes, Dialogues, Contes et Monologues comiques humoristiques des meilleurs auteurs français.
Premières, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. Cartes à l'avance et programmes détaillés chez M. Bandère, libraire, et à l'entrée.

A louer :
à La Tour, 2 logements de 2 chambres, cuisine et part à la cave et au galetas. Entrée le 1^{er} décembre. [1106] S'adresser à M. Paul FASEL, à La Tour

A louer :
à des personnes tranquilles, un beau logement bien exposé au soleil, de 4 chambres, cuisine et dépendances, entre Bulle et La Tour. S'adresser au bureau du journal. [1088]

A louer :
de suite au centre de la Ville de Bulle, un grand magasin et quatre logements remis à neuf. [1102] S'adresser au notaire PASQUIER.

On cherche
à mettre en hivernage 10 à 15 veaux de cette année. [1105] S'adresser à Jules ROMANENS, en Cuqnerens près Bulle.

A vendre [1093]
un petit cheval brun, avec collier. S'adresser à Ang. CORBOZ, La Tour.

A louer :
une bonne boulangerie, vente assurée. [1000] S'adresser au bureau du journal.

CASSÉE
A
l'Hôtel du LION-D'OR
A
Avry-dev.-Pont
le 12 novembre 1905.
Orchestre Waser
avec le bienveillant concours de M. Castella, soliste.
M. MOULLET, propriétaire. [1122]

Dimanche 12 novembre
CASSÉE
à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Epagny.
Invitation cordiale. Vve GEINOZ. [1116]

Dimanche 12 novembre
CASSÉE
au Café Gruyérien à MORLON
Bonne musique.
Invitation cordiale. JORAND, anbergiste. [1120]

Dimanche 12 novembre
CASSÉE
à l'auberge du Sapin à Corbières.
Bonne musique.
Invitation cordiale. PITTET, tenancier. [1125]

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Timbres en caoutchouc.
GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE

CACAO SUCHARD

MARQUE FAVORITE

GRANDS MAGASINS A LA VILLE DE PARIS

Rue de Vevey **BULLE** Rue de Vevey

A l'occasion de la foire, nous ferons une **grande mise en vente des articles de premier choix** à des prix excessivement bon marché, sans concurrence possible.

Vente à prix fixe et au comptant.

| | |
|---|-------------------------------------|
| Robe milaine très chaud, | le mètre Fr. 1.45 |
| Robe unie pure laine, toutes teintés | » 1.50 |
| Cotonne 100 cm. large, grand teint | » 0.50 |
| Cotonne Vichy extra | » 0.65 |
| Caleçons coutils très chauds | 2.30 |
| Camisoles laine avec manches | 1.25 |
| Coutil toutes nuances grand teint, dep. | 0.40 |
| Coutil extra pour jupons, grand teint | 0.85 |
| Coutil pour doublure, dep. | 0.40 |
| Coutil pour tailles, nouveauté, depuis | 0.65 |
| Coutils pour fonds de duvets | 1.10 |
| Cotonne pour duvet, 150 cm. large | 0.90 |
| Frotzon extra, le mètre 3.50 | Gilets de chasse dep. 1.85 |
| Drap nouv. fantaisie 3.75 | Blouses en fil et coton, tout prix. |

Drap très lourd, 4.—
Drap très chaud, article extra fort 4.25

Corsets dep. fr. 1.25

Chemise coutil extra, grand teint fr. 1.90.

Chapeaux. Bérêts. Casquettes.

Mouchoirs cotonne et fantaisie ourlés fr. 0 10

Laine de Schaffhouse, la 1/2 livre fr. 1.25.

Plume pr. duvets dep. fr. 0.60 la livre.

Grand choix de

Châles, Echarpes, Boléros et Fourrures.

Choix immense de Couvertures.

Tous les Articles d'Hiver en grand choix.

Visitez la magnifique exposition

DE

MACHINES A COUDRE

de tous les meilleurs systèmes
depuis **40 fr.** à main et **80 fr.** à pied

CHYZ

Jos. GREMAUD

mécanicien, **BULLE.**

[1041]

Dépuratif
Gottliez
Sirop de brou
de noix ferrugineux.

guérit boutons, dartres, éruptions de la peau, glandes, clous, etc.

31 ans de succès.

Le seul qui remplace l'huile de foie de morue ou ses émulsions.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3.— et 5.50.

Exiger sur chaque flacon le nom de **Fréd. GOLLIEZ**, pharmacien, à **MORAT**, et la marque des 2 palmiers «.

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

MM. les porteurs de parts de capital et les membres du Cercle des Arts et Métiers de Bulle sont convoqués en **assemblée générale ordinaire**, au local de la Société (1er étage de l'immeuble du Tonnelier), sur **dimanche 12 novembre, à 2 heures de l'après-midi.**

ORDRE DU JOUR :

1. Réception de candidats ;
2. Rédaction des comptes et bilan au 30 septembre 1905 ;
3. Fixation du dividende ;
4. Nomination du Président, de la Commission et des vérificateurs des Comptes ;
5. Nomination du Comité politique ;
6. Banquet annuel ;
7. Abonnement et mise des journaux.

1121]

LE COMITÉ

Grande salle de l'Hôtel des Alpes, Bulle.

Dimanche 12 novembre 1905

Concert-Représentation

organisé par

[1126]

la **Société de Musique de Bulle**

avec le bienveillant concours de **QUELQUES AMATEURS.**

Bureau 7 1/2 heures.

Rideau 8 heures.

1^{re} PARTIE

Musique. — Solos. — Quatuors. — Chansonnettes. — Monologues.

2^{me} PARTIE

Vve DUROSEL

Comédie en un acte par MM. **Alexandre BESSON** et **Antony MARS.**

Cartes réservées en vente à l'Hôtel des Alpes.

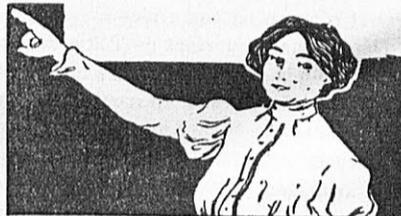
Soirée dansante réservée aux membres passifs.

Si vous voulez vous délivrer de

**Rhumatisme
Courbature dans les reins,
douleurs rhumatismales,**
employez le remède excellent
Emplâtre ROCCO

ordonné par les médecins.

Fr. 1.25 aux pharmacies : **P. Gavoin** et **A. Barras, Bulle.** [991]



En-Ca-Gor-To

rouement tarre de la ge ux
se guérissent surtout avec les **Tablettes Wybert** qui jouissent de la faveur générale. Répétées depuis plus de 50 ans pour prévenir et guérir les toux et toutes les inflammations de la gorge, ainsi que les catarrhes des voies respiratoires. Effets excellents. **Seulement en boîtes à Fr. 1.— dans toutes les pharmacies.** 104
Chaque boîte doit porter la marque déposée : « Aigle avec violon. »

Canaris

Graine pour oiseaux

Chanvre, millet roux et blanc, alpiste pain de canaris de Hollande, navette du Harz lin, granaux, millet en grappes, pélerines, bisants de mer (ou desséchés) graines mélangées, etc.
En vente chez **Vve Louis Freyraud, Bulle.** [204]

VINS

ROUGES & BLANCS
(garantis naturels)

à l'emporter à 35, 40, 45 et 50 cent. le litre.

VIEUX à 60, 70 et 80 cent. le litre.

GRENACHE doux à 70 cent. le litre.

Par quantité, meilleur marché.

Fûts et bonbonnes à disposition.

Se recommande [1069]

Francisco Ribes

BULLE

A louer :

une belle chambre meublée, bien exposée au soleil.
S'adresser à l'Agence de Publicité Hasenstein et Vogler, à Bulle. (H674B)[1111]

Mises publiques.

Le sousigné vendra en mises publiques la maison qu'il possède **En la Fin de l'é, à Riex**, comprenant habitation, grange, écurie et plus de 4 poses d'excellent terrain. Eau intarissable. Les mises auront lieu de 2 à 4 heures, dans la dite maison, le **lundi 13 novembre.** 1112][H672B) Victor BOSSON.

Combustibles.

Houilles de flamme.

Anthracites divers.

Cokes pour chauffage central.

Coke de gaz.

Briquettes de lignite.

Briquette industrie.

Boulets d'anthracite.

Charbons de bois.

CHEZ

JOS. REMY

voiturier

à BULLE [918]

Prix très modérés.

Café à louer.

Le café de l'Union, en face de l'Usine Cailler, à Broc, est à louer.

S'adresser, pour le visiter, à **M. Sudan, à Broc**, ancien propriétaire, qui renseignera. (H4858F)[1108]

A vendre :

au centre du village de Marsens, environ 6000 pieds de foin et regain de première qualité, à consommer sur place. Bel emplacement pour loger 10 à 15 pièces de bétail.

S'adresser à **M. Elie Dafflon**, au dit lieu. (H659B)[1109]

A louer :

à Bulle, Grand'rue, magasin et arrière-magasin. (H563B)[988]

S'adresser à M. le notaire MORARD.

ON DEMANDE

une jeune fille de 15 à 16 ans, brave et honnête, pour aider au ménage. [1032] S'adresser au bureau du journal.



ABONNE

Suisse . . . 1

Etranger . . . 6

payable d'

Prix du numér

On s'abonne

bureaux de

Bu

Ch

Il me tom

Max Bollag,

berculose >

Chaque fa

faire son pro

reconnue cur

moyens de s'

que se pours

et les autorit

Il ne vous

assertions p

Koch, Behring

jet des modes

phthisie pulm

grâce à de pr

par quelle br

le satané ba

aliments) il c

forte. Pour le

à ce sujet ; u

ses indication

l'insinuant et

permis en Al

par tubercul

Ainsi, il es

aversion ma

propreté. Il

lecte dans les

possède en o

de courage et

affaiblis par

excès de trav

Il s'agit de

le tuer avant

pas laisser un

puisse se dév

vants que to

le monde pe

1° Eviter l

venant des t

bas les robe

c'est-à-dire s

2° Ouvrir

au soleil. Be

des bacilles.

3° Ne jam

cracher à ter

4° Ne pas

tout le lait

qui est l'écla

lose.

Voilà quel

périence la p

tous les méd

prété et d'hy

grand pas se

Rappelons